

no. 41
of 44
des documents

Jacqueline PELTRE-WURTZ
O.R.S.T.O.M
Comité Technique de Géographie
Département : Indépendance Alimentaire
Mai 1984

RAPPORT DE MISSION A MADAGASCAR
DU 10 JANVIER AU 9 FEVRIER 1984

Fonds Documentaire ORSTOM



010013481

Fonds Documentaire ORSTOM
Cote : B.13481 Ex: 1

Jacqueline PELTRE-WURTZ

O.R.S.T.O.M

Comité Technique de Géographie

Département : Indépendance Alimentaire

Mai 1984

RAPPORT DE MISSION A MADAGASCAR
DU 10 JANVIER AU 9 FEVRIER 1984

Le Ministère de l'Industrie et de la Recherche (MIR) et l'ORSTOM sont les bailleurs de fonds de deux études qui doivent contribuer à l'analyse des conditions de l'autosuffisance alimentaire (programme CP/ORSTOM/83/IV/00J) à Madagascar et en Côte d'Ivoire.

Je suis directement responsable de l'étude menée à Madagascar. Au cours de deux missions dont la première a eu lieu du 10 Janvier au 9 Février 1984, j'ai l'intention de réactualiser des enquêtes personnelles menées entre 1966 et 1970 dans la plaine d'Antananarivo qui ont nourri une thèse de 3ème cycle soutenue en 1973 et intitulée "Rapports sociaux et structures foncières dans la plaine de Tananarive". Cette thèse s'appuyait en particulier sur des enquêtes menées dans deux villages : l'un situé à 20 km de la capitale (Beravina sur la Sisoany), l'autre beaucoup plus éloigné situé près des chutes de Farahantsahana (Ambohiboanjo sur la rive gauche de l'Ikopa). Je précisais en conclusion de ce travail qu'à Beravina, la production rizicole aurait été tout juste suffisante pour nourrir la population en 1970, si les terres avaient été également réparties entre les habitants, ce qui était loin d'être le cas. Que s'est-il passé en 14 ans : les paysans riziculteurs, devenus plus nombreux, achètent-ils actuellement du riz pour se nourrir ? Je prévoyais aussi (sauf introduction de nouvelles techniques) une diminution constante des ventes de paddy par les paysans d'Ambohiboanjo, parallèlement à l'augmentation de leur population et une production égale à la consommation des habitants vers 1980. Cette prévision est-elle juste ? Les deux missions effectuées en 1984 doivent permettre de répondre à ces questions. Par ailleurs, des informations concernant les difficultés d'approvisionnement en riz à Antananarivo à partir de 1981 suggéraient que les problèmes de production et de commercialisation du riz au niveau national devaient être abordés au cours de ces deux missions, ne serait-ce que pour replacer les problèmes locaux et régionaux dans le contexte national.

Une autorisation de recherche a été demandée au MPARA (Ministère de la Production Agricole et de la Réforme Agraire) en juillet 1983 avant que le Ministère de la Recherche ne soit créé (en octobre 1983). Madame RAHARINOSY qui a signé l'autorisation de recherche a été ensuite nommée au nouveau Ministère de la Recherche, de sorte que ma mission s'est déroulée en rapport direct avec ce Ministère. Monsieur le Ministre RABESA m'a accordé un entretien à la fin de ma mission et Mesdames RAKOTOVAO et RAHARINOSY (Conseillers du Ministre), que j'ai rencontrées à plusieurs reprises, ont pu suivre l'évolution de mon travail.

A mon arrivée à Antananarivo, j'ai été accueillie par Monsieur BAUDUIN, chercheur hydrologue à l'ORSTOM, affecté à Madagascar, à qui je dois une bonne part de la réussite matérielle de cette mission et j'ai pu rencontrer dès le premier jour, Monsieur LEGER de la Mission d'Aide et de Coopération française. J'ai eu plusieurs entretiens avec Monsieur HENNAUD (de la SCET Agri) mis à la disposition de la DINIKA (Entreprise d'Etudes de Génie Civil) socialiste et malgache, chargée de proposer des aménagements hydrauliques dans la plaine d'Antananarivo. J'ai rencontré par ailleurs, Monsieur RAVOAJANAHARY du département de langue malgache à l'Université. Enfin, mes collègues géographes de l'Université m'ont demandé de bien vouloir leur rendre compte de ma mission. J'ai pu en particulier revoir à cette occasion Madame RAMAMONJISOA, responsable du laboratoire de géographie, Monsieur PESNOT, Monsieur RAKOTO de l'Ecole Normale et rencontrer d'autres collègues notamment Monsieur RABEARIMANANA.

Au cours de cette mission, j'ai été efficacement et amicalement aidée par deux techniciens-interprètes malgaches, amis de longue date : Monsieur RAKOTOMANDIMBY qui était mon assistant 15 ans plus tôt et Monsieur RAMARORAZANA (actuellement technicien au FOFIFA).

Sur les 29 jours passés à Madagascar, j'ai utilisé 6 journées à préparer matériellement mes enquêtes et à rendre compte de mon travail à diverses personnalités citées plus haut. J'ai utilisé le reste du temps à travailler dans trois directions :

- 1) Recherche d'informations concernant la collecte du paddy malgache, l'importation du riz étranger, la redistribution de cette céréale, de 1974 (date de la suppression de la collecte privée du paddy malgache) à 1983 (date de la mise en concurrence des secteurs public et privé dans cette collecte), soit 7 jours de travail. J'ai rencontré à cette occasion plusieurs responsables : Monsieur RASOLOARIJAONA ; Monsieur RABEMANANJARA (à la direction de Tsimbazaza), Monsieur RAZAFINDRANOYONA (aux silos) de la SINPA, Madame RAKOTOSON de la SICE (Société Industrielle et Commerciale de l'Emyrne), Monsieur RASOLOFO de ROSO, Messieurs RAMBOASALAMA et RANDRIAMAMONJY de la SAMACODIS (Société Malgache de Collecte et de Distribution), Monsieur RASOLONJATOVO de COROI (Comptoir de Commerce et de Représentation de l'Océan Indien), ces quatre sociétés étant

toutes devenues des Sociétés d'Etat. J'ai rencontré aussi Madame RAHAZARIVONY de la Banque Centrale de Madagascar, Messieurs RATSIMBAZAFY et RANDRIANASOLO du Service de Coordination du secteur riz au MPARA, ainsi que Monsieur AHLERS économiste américain chargé avec d'autres collègues d'une étude très intéressante sur le secteur rizicole (1). Enfin, j'ai eu une entrevue avec Monsieur RABEHANTA Directeur du Ravitaillement au MRTT (Ministère des Transports, du Ravitaillement et du Tourisme), et des agents du Ministère de l'Intérieur ont bien voulu me communiquer les résultats du dernier recensement administratif de la population (1983) ainsi que la liste des nouvelles circonscriptions administratives.

- 2) Entretiens portant sur les problèmes de ravitaillement en riz auprès de Tananariviens de condition modeste (5 jours de travail). Compte tenu du peu de temps que je pouvais consacrer à ces problèmes, ces entretiens m'ont permis, tout de même, d'avoir une idée du genre et du niveau de vie de ces citadins (catégorie très nombreuse à Antananarivo) et d'établir des comparaisons utiles avec les résultats des enquêtes effectuées en milieu rural. J'ai été frappée par l'importance du rôle des Fokontany (structure administrative et politique correspondant en ville, à un quartier) dans la redistribution du riz (rationné) et des produits de première nécessité touchés parfois par la pénurie (savon - huile - sucre).
- 3) Réactualisation des informations collectées à Beravina entre 1968 et 1970 (11 jours de travail). Les mêmes méthodes d'enquêtes seront utilisées lors de la seconde mission pour la réactualisation du travail effectué à Ambohiboanjo (village éloigné de la capitale). J'ai retrouvé avec plaisir une bonne partie des habitants de Beravina : ils étaient 400 et sont actuellement 600. Après une rapide enquête démographique et quelques entretiens auprès des personnalités locales pour connaître la nouvelle organisation politique et économique, j'ai établi un questionnaire ouvert, pour les 130 familles du village, ce questionnaire fut testé auprès de familles très diverses (grandes et petites familles, riches et pauvres, propriétaires, métayers ou simples salariés agricoles, éleveurs, artisans, commerçants ou salariés à Antananarivo) ; la moitié de ces questionnaires a été remplie après mon départ par mes deux assistants-interprètes. Ce questionnaire était centré autour de deux thèmes : l'évolution de la production rizicole familiale depuis 14 ans à travers les aléas climatiques, fonciers, technologiques et la quantité de riz produite actuellement pour la consommation et éventuellement pour la vente. La production rizicole est devenue presque toujours insuffisante pour la consommation familiale, le second thème portait

(1) Il s'agit d'une étude de la collecte et de la distribution du riz débutée en mai 1982, pour mettre au point un planning de ravitaillement en repérant les zones déficitaires et excédentaires et en proposant des solutions d'acheminement du riz. Un rapport de 1ère phase a déjà été remis (voir bibliographie) nous n'avons pu que feuilleter ce rapport qui nous a paru excellent. Un rapport de 2e phase est en cours de rédaction.

donc tout naturellement sur l'éventail des activités développées par la famille pour gagner l'argent nécessaire à l'achat de riz : cultures d'interfluves pour la nourriture familiale ou le bétail, pour la vente aux marchés (légumes, fruits) ou aux collecteurs (canne à sucre), élevage laitier, élevage de porcs, moutons, oies, canards, poules (ventes à des collecteurs ou directement aux marchés), travail agricole salarié à la journée, ou à la tâche, petit commerce, artisanat, salariat urbain etc..

INTRODUCTION

Dans ce rapport de mission, je développerai essentiellement les résultats concernant la première direction de recherche, car une bonne partie des informations que j'espérais obtenir ont été réunies : j'attends encore quelques informations complémentaires des cinq sociétés qui ont été chargées de la commercialisation du riz pendant plusieurs années et des sociétés qui gèrent les cinq grands périmètres rizicoles de Madagascar, j'attends aussi un document plus important sur la localisation de la redistribution du riz importé de 1974 à 1983. En ce qui concerne le ravitaillement en riz à Antananarivo, il me manque les comptes-rendus de quelques entretiens que Monsieur RAMARORAZANA (mon assistant) devait réaliser après mon départ, pour élargir l'éventail des expériences familiales tananariviennes sur lesquelles porte mon analyse. Enfin les enquêtes dans le village de Beravina m'ont apporté une documentation très riche que j'analyserai plus longuement lorsque la même enquête aura été effectuée à Ambohiboanjo. L'ensemble des résultats des deux missions sera alors inséré dans la post-face que je rédigerai pour la publication de ma thèse concernant, je le rappelle, les rapports sociaux et les structures foncières de la plaine de Tananarive (1).

(1) En plus d'exemplaires adressés en 1973 au Centre National de Recherche et à l'Université, j'ai remis un autre exemplaire de cette thèse en février 1984 à Monsieur RAMARORAZANA, bibliothécaire au FOFIFA.

I - La commercialisation du paddy et du riz à Madagascar. (1)

Jusqu'en 1974, la collecte du paddy malgache était réalisée par des entrepreneurs privés. Le 1er Mars 1974, est publié le décret 74.079 qui stipule que "la commercialisation des paddy, riz et de leurs dérivés sur l'ensemble de l'île est réservée à la Société d'Intérêt National de Produits Agricoles" (la SINPA créée le 16 Novembre 1973), "la commercialisation englobe toutes opérations allant de la collecte jusqu'à la vente des produits issus de cette collecte notamment les achats, les acheminements, les entreposages, les transformations, les mises en vente et le ravitaillement"... la SINPA "peut toutefois confier des services déterminés à un ou plusieurs mandataires". La SINPA fut seule responsable de la commercialisation des paddy et riz malgache ou étrangers en 1974-75-76 (tableaux A.B.C.D.E.).⁴ Sociétés d'Etat la rejoignaient ensuite, d'abord SOMACODIS, COROI et ROSO en 1977, puis SICE en 1978. Le 30 Juillet 1982, l'ordonnance 82-017 accordait à ces sociétés un rôle égal à celui de la SINPA en précisant que "la commercialisation des paddy et riz est réservée à l'Etat qui exerce ce droit par le biais des Sociétés d'Etat ou à participation majoritaires de l'Etat". Le 27 Mai 1983, le décret 83-191 donnait un coup d'arrêt à la politique de la prise en charge exclusive du commerce du riz par l'Etat, désormais "la commercialisation des paddy, riz et ses dérivés est soumise au principe de la libre compétition entre les secteurs public et privé dans toute l'étendue du territoire... sauf dans les zones dites réservées, notamment le périmètre d'action des FIFABE" (Fikambanana Fambandrosoana ny lemak'i Betsiboka) et SOMALAC (Société d'aménagement du lac Alaotra) (carte H). Dans la pratique, la SINPA était évincée de la collecte du paddy en 1983 et une forte proportion de son personnel était licenciée. Néanmoins son rôle restait prépondérant pour la réception et la redistribution du riz importé (2) et celle du paddy collecté puis usiné sur les périmètres rizicoles du FIFABE et de la SOMALAC. Ce riz et celui qui était collecté sous forme de paddy par COROI, ROSO, SOMACODIS, SICE étaient et sont toujours redistribués par la SINPA et ces quatre Sociétés d'Etat aux coopératives des Fokontany (les plus petites unités administratives), à celles des cellules de partis politiques

- (1) La partie du rapport concernant la commercialisation du paddy et du riz à Madagascar sera adressée à tous les informateurs que j'ai cités au début de ce rapport pour qu'ils puissent éventuellement corriger des erreurs d'interprétation et signaler des omissions.
- (2) Les importations se font par contrat de Gouvernement à Gouvernement depuis 1977.

créées dans certains Fokontany, enfin à des collectivités diverses. Par ailleurs, depuis 1983, le riz collecté par des entrepreneurs privés est légalement revendu par des commerçants privés.

a) Les prix

Pour analyser l'évolution de ce commerce, de 1974 à 1983, il est nécessaire de préciser l'évolution des prix fixés par décret (Tableau F), je laisse de côté le riz de luxe (dit aussi "riz de table") produit et commercialisé en petites quantités, car il ne concerne qu'une minorité de Malgaches. Je m'intéresserai essentiellement au prix du riz ordinaire malgache ou étranger (Tableau G).

La quasi totalité du riz malgache est collectée sous forme de paddy : la SINPA achetait bien de petites quantités de riz pilonné aux paysans mais cette collecte fut supprimée dès 1977. Cette société préfèrait acheter en effet du paddy et l'usiner ensuite : les rendements à l'usinage (environ 67%) étant meilleurs que les rendements au pilon (environ 62,5%). De 1974 à 1977 (Tableau G), le marché du paddy malgache collecté, usiné et revendu par la SINPA était sain du point de vue économique (1). Je l'ai vérifié en tenant compte de certains calculs de différentiel des prix du paddy et du riz ordinaire, effectués par le Ministère de l'Economie et du Commerce malgache, j'ai noté ainsi qu'il était nécessaire que le prix de vente du kg de riz soit environ 14,3% plus élevé que le prix d'achat des 1,49 kg de paddy nécessaires pour le produire, afin que les commissions à verser aux Fokontany, les frais d'usinage, de magasinage, de transport soient intégrés au prix de vente du riz; c'était effectivement le cas à IFMG près, durant cette période. Mais en 1977, l'augmentation du prix du paddy au producteur parallèlement à la diminution du prix du riz au consommateur obligea l'Etat à subventionner largement la vente du riz. J'évalue cette subvention à près de 20FMG en 1977-78, à 26FMG en 1979-80 pour 1 kg de riz vendu 55FMG. Dans la mesure où le prix d'achat du paddy continua à augmenter régulièrement en 1979, 80 et 81, l'augmentation du prix de vente du riz ne fut pas suffisante en 1980 et 81 pour réduire la subvention qui passa à 28FMG par kg de riz vendu 64FMG en 1980-81 pour s'abaisser légèrement à 25,5FMG par kg de riz vendu 75 FMG jusqu'en mai 1982. On note même que pendant deux années, de juillet 1979 à mai 1981, l'Etat a acheté aux paysans les 1,49 kg de paddy nécessaires à l'usinage d'1kg de riz, au prix que ce kg de riz était vendu aux consommateurs. (56,72 et 55 FMG puis 64,18 et 64 FMG), les commissions aux Fokontany, les frais de transport, stockage, et usinage, étaient ainsi totalement à la charge de l'Etat.

Si la SINPA préférait acheter aux paysans du paddy plutôt que du riz pilonné, en revanche les consommateurs ne pouvaient acheter aux paysans que du riz pilonné. Ce commerce a subi des variations semblables à celui du riz. Si

(1) Ce qui n'exclut pas des difficultés de gestion propres à la SINPA.

l'on admet que la rétribution du travail de pilonnage doit être approximativement égale à celle du décortiquage mécanique (par exemple 5FMG par kg au lac Alaotra en 1982)(1) , le prix d'achat du riz pilonné doit être supérieur de 8,33 % environ au prix des 1,6 kg de paddy nécessaires pour le produire (Tableau G). On remarque que la marge de ce commerce fut intéressante de 1974 à 1977 : 11 FMG de bénéfice par kg de riz pilonné pour le paysan, une fois rétribué son travail, par rapport à ce qu'il aurait gagné en vendant directement son paddy. Mais cette marge baissa à partir de 1977 à tel point que de Juillet 1979 à Mai 1981, le travail de pilonnage ne fut même pas rétribué et que les 1,6 kg de paddy nécessaires pour produire 1 kg de riz étaient achetés au même prix que ce kg de riz pilonné (56 et 55 FMG puis 68,8 et 70 FMG).

Comment a évolué le prix du riz importé ? Je n'ai pu connaître le prix d'achat moyen du riz importé, de 1974 à 1977, mais pour la période suivante (1977-mi 1982), j'ai relevé dans un discours du Président RATSIRAKA, rediffusé le 16 Juillet 1980 par la radio nationale, que le riz importé acheté 75 FMG était revendu 55 FMG, ce qui nécessitait une subvention de 20 FMG par kg de riz ; cette subvention était donc légèrement inférieure à celle versée pour la vente du riz malgache pendant cette période (2).

Ces subventions étaient versées à une période où Madagascar subissait une forte crise économique "déficits importants au niveau des opérations globales du trésor : de - 7 milliards FMG en 1977, on est passé à - 127 milliards en 1980 et - 115 milliards en 1981. La balance des paiements équilibrée en 1978 a connu des déficits importants en 1979 (43,8 milliards FMG), 1980 (58,9), 1981 (49,8)... ceci dû à une détérioration de la balance commerciale et de celle des services. L'amélioration de 1981 traduisait en fait un rationnement des importations. C'est dans cette situation de crise que Madagascar s'est adressée au Fonds Monétaire International (FMI) pour la signature d'un premier accord de confirmation en juin 1980 qui n'a pu être mené à terme, d'un deuxième accord en 1981 qui a été suspendu en juin 1981" (3)... Un troisième accord conclu en 1982 exigeait un plan de redressement économique mis en application en mai 1982. Parmi ces mesures figuraient une dévaluation du franc malgache de 15 % (4) et le quasi doublement du prix du riz au consommateur qui passait ainsi de 75 à 140 FMG le kg tandis que le prix du paddy au producteur passait de 47 à 60 FMG le kg.

(1) Informations de C. BLANC-PAMARD (voir bibliographie).

(2) A titre indicatif, le rapprochement entre le coût des importations de riz en 1978-79-80-81 : 49,2 milliards de FMG (Source Ministère de la coopération française, voir bibliographie) et le tonnage importé ces quatre années : 717.361 tonnes dont 13.235 tonnes de don (source SINPA - Tableau D) indiquerait que le prix moyen du kg de riz importé était de 68,5 FMG ou 70 FMG si l'on ne tient pas compte des dons ; ces chiffres sont assez proches de ceux relevés dans la déclaration du Président RATSIRAKA.

(3) Ministère de la Coopération Française (voir bibliographie).

(4) En 1973, à la suite de la réunion des accords de Coop. franco-malgache, Madagascar avait décidé de quitter la zone franc tout en maintenant une parité fixe avec le franc français (1FF = 50 FMG). La dévaluation de 1982 aurait dû entraîner la mise en vigueur du taux de change suivant: 1FF = 57,5 FMG., mais le taux est resté égal à 1F = 54,7 FMG jusqu'au 30 sept. 83 où une nouvelle dévaluation, de fait, a mis en vigueur le taux de change suivant : 1FF = 60,31 FMG (source: Marchés tropicaux : 14 Oct. 1983-p. 2461).

A partir de cette date, le marché du riz malgache ordinaire usiné est redevenu sain, il aurait même pu être lucratif pour l'Etat pendant 8 mois en 1982 (15 FMG en plus de la marge commerciale normale par kg de riz), si les sociétés chargées de revendre le riz avaient effectivement remboursé cette somme à l'Etat (1). De même le commerce du riz pilonné est redevenu intéressant pour le paysan (Tableau G). Des informations comparables me manquent pour le riz importé mais je suppose que l'augmentation du prix du riz à la consommation et le contrôle du FMI rendent très probable l'assainissement identique de ce marché.

b) Les quantités de riz commercialisées

Comment a fonctionné ce système de commercialisation de 1974 à 1983 ?

Un rappel de la démographie, de la production rizicole et de l'organisation administrative de Madagascar est nécessaire pour situer les problèmes. Pour simplifier (voir les précisions au Tableau I), les Malgaches produisaient en 1980 : 2.327.000 tonnes de paddy (2); si l'on met de côté les quantités nécessaires aux semences, il restait 2 millions de tonnes pour nourrir 9 millions d'habitants soit 222 kg par habitant ou 400 g de riz usiné équivalent à 1400 calories par personnes et par jour (un record mondial dépassé par quelques rares pays dont la Corée du Nord : 267 kg par hab. et par an, le Laos : 303kg, la Thaïlande:394kg la Birmanie : 404 kg). La situation n'aurait donc pas été mauvaise, car les Malgaches complètent leur alimentation avec du manioc, des patates, du maïs et dans certaines régions (le sud de l'île), le riz n'est qu'une culture et une nourriture secondaire, mais :

- la population augmente alors que la production rizicole stagne (Tableau I),

- le riz reste la nourriture la moins onéreuse pour les citadins (voir la partie concernant le ravitaillement à Antananarivo)(3), quand elle est redistribuée par les Fokontany (seul circuit légal jusqu'en 1983, circuit étatique à partir de 1983), c'est donc une nourriture très recherchée.

- une très petite part de cette production est commercialisée (4) : un peu plus du dixième de la production entre 1974 et 1980, un vingtième seulement de 1981 à 1983 (Tableaux A et B). Cette collecte n'a concerné cette

(1) En novembre 1983, le prix du riz au consommateur est passé à 150 FMG, ce qui a dû rendre à nouveau le marché du riz lucratif.

(2) Les rendements obtenus à Madagascar sont ceux de la moyenne africaine. Parmi les pays rizicoles (produisant plus d'un million de tonnes de paddy) une douzaine seulement dans le monde ont des rendements supérieurs à 2,5t/ha.

(3) Je me propose d'évaluer à Beravina, le prix d'une journée de travail d'un paysan sur une rizière, un champ de manioc, de patate et de maïs, en tenant compte des prix de ces produits à Antananarivo.

(4) De 1974 à 83, existaient en fait deux circuits de commercialisation du riz : le circuit légal que l'on pouvait mesurer et le circuit parallèle dont l'ampleur est mal connue.

dernière décennie que 57 Fivondronana (anciennes sous-préfectures) sur 110 et elle fut essentiellement redistribuée à l'intérieur de chacun de ces Fivondronana, il était rare en effet qu'elle serve au ravitaillement d'autres Fivondronana du même Faritany (ancienne province); seuls ont réellement circulé les paddy des périmètres rizicoles de la SOMALAC et du FIFABE et celui du Fivondronana de Miarinarivo (Carte H).

Ces trois raisons expliquent qu'en 1983 les quantités de riz commercialisé aient augmenté globalement (Tableau I), mais comme le riz malgache était moins bien collecté, le riz importé représentait alors (à travers les aléas annuels) environ les deux tiers du riz commercialisé, (cette proportion était limitée au tiers en 1975-76).

c) La collecte du paddy malgache

L'Etat avançait à la SINPA la trésorerie nécessaire à la collecte du paddy. Compte-tenu des difficultés de gestion rencontrées par la SINPA, il est apparu plus simple dès 1977 de faire appel aux quatre Sociétés d'Etat (ROSO, SICE, SOMACODIS, COROI) pour s'occuper aussi de cette collecte : en effet contrairement à ce qui se passait pour la SINPA, ces quatre sociétés devaient obtenir chaque année en début de campagne, une avance auprès de l'une des trois banques malgaches : BNI, BTM et BNM, ce qui soulageait l'Etat d'une partie des contrôles financiers. Mais ces sociétés, qui par ailleurs se plaignaient de ne pas toujours obtenir leur avance dès le début de la campagne, ce qui diminuait leur efficacité commerciale (en particulier en 1983, lorsque les collecteurs privés ont repris leurs anciennes activités), affirmaient tout comme la SINPA, avoir le plus grand mal à se faire rembourser les avances qu'elles fournissaient aux petits transporteurs privés (propriétaires de camions) qui achetaient pour elles le paddy dans les divers centres d'achat de l'Ile. Effectivement, la SINPA et les quatre Sociétés d'Etat collectèrent des quantités de paddy de plus en plus réduites de 1977 à 1982, la première gardant toujours la responsabilité des neuf dixième de la collecte (Tableaux A et B). En 1983, néanmoins, la suspension de tout financement de l'Etat à la SINPA pour la collecte du paddy a laissé le champ libre à ces quatre sociétés qui collectèrent alors 13.398 tonnes de paddy (au lieu de 5.892 tonnes en 1982) soit presque autant qu'en 1977, mais ce sont les collecteurs privés (essentiellement dans le Faritany d'Antananarivo) qui reprenant les activités dont ils étaient évincés depuis 10 ans dominèrent le marché en collectant 24.493 tonnes de paddy ; il faut compter à part, bien sûr, le FIFABE et surtout la SOMALAC qui ont gardé le monopole de la collecte du paddy sur leur périmètre respectif (93.304 tonnes).

On le voit, c'était un pari risqué en 1974 que de laisser à une seule société, le monopole de la collecte du paddy à Madagascar : la SINPA manquait de camions, de magasins de stockage, de sacs d'emballage. En 1975, elle achetait 32 camions, mais elle était bien obligée de collaborer avec des transporteurs privés pour chercher le paddy dans tous les centres d'achat. Deux silos d'une contenance de 20.000 tonnes furent construits, mais plus tard, l'un à Antananarivo l'autre à Toamasina. Deux sociétés malgaches, la FITIM et la SIFOR qui produisaient des sacs ne purent répondre à l'ensemble de la demande en 1976, de sorte qu'il fallut utiliser aussi des sacs d'importation pour emballer le riz. Les autres Sociétés d'Etat connurent aussi ces problèmes mais de façon moins aiguë, car leur rôle était plus réduit. La souplesse nécessaire à un service national de ce type était bien difficile à acquérir : ainsi, alors que l'Etat malgache avait pour ambition de créer un centre d'achat par Fokontany (11.393 Fokontany dans toute l'Ile, soit environ 10.000 centres d'achat, si on laisse de côté les Fokontany formés de quartiers urbains, pour ne garder que la zone rurale), il n'était créé que 6000 centres d'achat en 1975, selon l'un des responsables de la SINPA. Les centres d'achat se réduisaient le plus souvent à la construction d'un magasin où les Fokontany (1) stockaient le paddy à vendre, mais ces magasins n'étaient pas toujours accessibles aux camions ou bien contenaient trop peu de riz pour que la SINPA juge rentable de payer son transport, si bien que le nombre des centres d'achat diminua encore les années suivantes. La SINPA n'en conserva que 2000 auxquels il faudrait ajouter quelques centres créés par les quatre Sociétés d'Etat chargées de la collecte du paddy à partir de 1977. La diminution des centres d'achat me semble la principale cause de la diminution du tonnage commercialisé dans le circuit légal et peut-être même d'une baisse de la production rizicole dans les zones éloignées où les riziculteurs ne trouvent pas d'autres acquéreurs pour écouler leur récolte dans le circuit légal (vente directe de riz pilonné par le producteur) ou dans le circuit parallèle..

On peut espérer que la présence de petits collecteurs privés redonnera de la souplesse au marché et que des Fivondronana fermés au commerce du paddy par manque de collecteurs redeviendront actifs. Par ailleurs, la présence des quatre Sociétés d'Etat achetant le paddy à un prix fixé par l'Etat devrait décourager, selon une responsable de la Banque centrale, les achats de paddy à des tarifs trop bas, comme c'était souvent le cas avant 1974, lorsque la collecte du paddy était totalement privée. Bien évidemment cette "balise" ne peut jouer que dans les zones où il y a concurrence effective entre Sociétés d'Etat et sociétés privées, et dans de nombreuses régions ^{où} les villages sont situés sur des routes difficilement carrossables, les collecteurs privés, plus dynamiques que les Sociétés d'Etat, risquent de se retrouver seuls à fixer les prix ; contrôler la fraude reste donc une énorme tâche pour l'Etat.

(1) La SINPA et les Sociétés d'Etat devaient verser 2 FMG par kg de paddy collecté au Fokontany pour le travail de regroupement du paddy (note 1 du Tableau F).

d) La vente du riz

Généralement tout le paddy collecté est usiné. Dans certains cas, le paddy fut conservé tel quel dans le magasin du centre d'achat et redistribué ensuite par le Fokontany aux familles qui manquaient de riz à la soudure. Le Fokontany remboursait alors l'avance faite par la Société d'Etat ainsi que les intérêts pour l'argent immobilisé. Le paddy est usiné dans des rizeries situées dans les chefs-lieu de Fivondronana. Jusqu'en 1977, la SINPA décidait des quantités à usiner et des dates d'usinage ; puis le Ministère des Transports, du Ravitaillement et du Tourisme (MTRT) fut chargé de faire ces choix transmis à la SINPA et aux Sociétés d'Etat par les chefs de Faritany en fonction des besoins des consommateurs.

Une fois usiné, le riz malgache, tout comme le riz d'importation était redistribué par l'intermédiaire exclusive de coopératives des Fokontany, de celles de partis politiques, ou par des collectivités agréées, la SINPA et les Sociétés d'Etat étant responsables de ce commerce. En 1983, le paddy collecté par le secteur privé a été vendu directement aux consommateurs, seul était fixé un prix plafond : 300 FMG le kg de riz. Les responsables de la commercialisation du riz espèrent aussi que le prix du riz vendu dans les Fokontany (150 FMG fin 1983 à Antananarivo, plus le prix du transport du centre de vente au Fokontany) empêchera le dérapage des prix du riz du secteur privé ; bien évidemment, cette "balise" ne peut fonctionner que si tout risque de pénurie est écarté, ce qui n'est pas le cas et lors de la dernière pénurie, qui a eu lieu à Antananarivo à Noël 1983, le prix du riz a flambé sur les marchés.

Le commerce du riz contrôlé directement par l'Etat n'est donc plus exclusif, il est par ailleurs moins pesant pour l'économie nationale depuis que l'Etat ne fournit plus de subventions comme c'était le cas entre 1977 et 1982. Le commerce du riz d'importation reste néanmoins totalement à la charge de l'Etat y compris les frais de transport et de stockage. La SINPA et les quatre Sociétés d'Etat qui vendent ce riz doivent rembourser le produit de ces ventes à l'Etat, mais il semble bien difficile de conserver une gestion saine de ce commerce. Fin 1983, la Banque Centrale de Madagascar tentait de vérifier bateau par bateau depuis 1974 la répartition de la redistribution du riz importé entre ces sociétés ; il s'agissait surtout d'améliorer la gestion actuelle de ce commerce, en répartissant avant chaque arrivée de bateau, les tonnages de riz à vendre dans les différents Fivondronana, entre la SINPA et les quatre Sociétés d'Etat. (1)

(1) La vente du riz est rationnée dans les fokontany depuis 1981. En 1981 et 1982, chaque personne avait droit à 400 g de riz par jour, puis seulement à 275 g de riz par jour en 1983. Le 1er février 1984, ce quota a été relevé à 400 g.

II - La distribution du riz à Antananarivo et sa banlieue

a) Les quantités de riz consommées

J'ai essayé de mesurer les quantités de riz distribuées à la population en interrogeant l'un des responsables des silos d'Antananarivo. Ces silos remplacent depuis 1983 près d'une vingtaine de points de vente ouverts entre 1974 et 1975 dans la ville d'Antananarivo, sa proche banlieue et dans les chefs-lieux des fivondronana voisins. En 1984 ne fonctionnaient plus, à côté des silos (contenance 20.000 tonnes) que quatre points de redistribution en ville et trois dans la proche banlieue (Sabotsy - Nahmena, Itoasy et Fenoarivo) pour approvisionner régulièrement neuf des dix-huit fivondronana du faritany d'Antananarivo : 80 % des quantités de riz vendues aux silos d'Antananarivo étaient en effet consommées dans ces neuf fivondronana en 1982 et 1983 (tableau J), il restait néanmoins 20 % des ventes qui concernaient occasionnellement d'autres fivondronana en particulier ceux d'Antsirabe et de Miarinarivo. Les neuf fivondronana sont situés dans un rayon inférieur à 100 km de la capitale et comptent, d'après le recensement administratif de 1983, 1.800.229 habitants (1) (tableau J). J'ai calculé les quotas de riz auxquels cette population avait droit, à raison de 275 g de riz par personne et par jour soit 180.697 tonnes en 1983, ce qui est proche à 5 % près des quotas calculés par la SINPA en fonction, très certainement, d'un chiffre de population légèrement inférieur soit 169.985 tonnes de riz. En fait ces quotas ne sont jamais complètement utilisés par ce qu'une partie de la population possède des rizières ou cultive elle-même du riz, parce que les consommateurs les plus aisés préfèrent acheter à un prix plus élevé du riz chez les commerçants privés (même si ce commerce était interdit jusqu'en 1983) pour ne pas faire la queue et pour obtenir du riz malgache de plus en plus rarement vendu dans les fokontany, enfin parce que les pénuries empêchent aussi les habitants d'acheter les quotas de riz auxquels ils ont droit, à certaines périodes. Ainsi les neuf fivondronana répertoriés sur le tableau J ont acheté 90.609 tonnes de riz en 1982 et 107.715 tonnes en 1983 soit entre 50 et 60 % du tonnage de riz auquel ils avaient droit.

(1) Notons que d'après ce recensement, Madagascar compterait 11.233.485 habitants en 1983, ce qui semble un peu élevé par rapport aux projections faites à partir du dernier recensement qui, pour 1982, estimait à 9.600.000 habitants la population malgache.

Une forte proportion de ce riz est importée : 84.713 tonnes en 1982 et 87.710 tonnes en 1983 soit 86 % du tonnage de riz vendu ces deux années, dans les neuf fivondronana, les 14 % restants correspondant à des ventes de riz malgache. La population des neuf fivondronana qui représente 16 % de la population malgache a donc consommé en 1982 et 1983 le tiers du riz importé ces deux années. Il est peut-être utile de rappeler que le riz d'importation est très peu apprécié des consommateurs, la population s'en contente parce qu'il coûte deux fois moins cher que le riz malgache vendu jusqu'en 1983 dans le circuit parallèle puis légalement chez les commerçants privés, mais il est sûr que personne ne regrettera cette denrée, si le Gouvernement malgache parvient à relancer la production et surtout la commercialisation rizicole nationale pour supprimer les importations.

b) L'exemple de cinq fokontany d'Antananarivo, leur situation en 1984.

Les informations fournies par cinq Tananariviens désignés par les lettres A, B, C, D, et E dont les situations sont généralement modestes et qui résident dans 5 des 189 fokontany de la ville permettent une première analyse de l'organisation de la redistribution du riz par les coopératives des fokontany.

Début février 1984, ces cinq personnes achetaient le riz dans leur fokontany 165 FMG le kg (riz vendu 148,5 FMG le kg aux silos pour être revendu 150 FMG à la population, les fokontany recevant ainsi une commission de 1,5 FMG par kg, à ce prix s'ajoutait celui du transport: 15 FMG par kg). Ce prix venait, semble-t-il d'être unifié pour toute la ville; deux semaines plus tôt, le prix du kg de riz oscillait encore entre 150 et 165 FMG dans les fokontany de A, B, C, D, E.

Toutes ces personnes venaient de traverser une période de pénurie (avant Noël 1983) plus ou moins longue selon les fokontany et toutes se plaignaient de pesées mal faites aux silos (où les cinq fokontany s'approvisionnaient depuis quelques mois), qui entraînaient des difficultés de trésorerie pour les fokontany, difficultés répercutées d'une façon ou d'une autre sur les consommateurs.

Le tableau ci-dessous indique, pour janvier 1984, le nombre d'habitants dans les cinq fokontany, les quotas de riz quotidiens auxquels ils ont droit, l'équivalent de ces quotas en sacs de 70 kg de riz, enfin le nombre de sacs de riz vendus effectivement dans chaque fokontany et le calcul de la ration individuelle quotidienne en fonction des ventes.

Ravitaillement en riz dans cinq fokontany d'Antananarivo
Janvier 1984

Fokontany de	nombre d'habitants recensés en 1983	quota de riz (275g/personne/jour) x nb hab (en kg)	équivalent du quota en sacs de 70kg de riz	nb de sacs de 70kg vendus chaque jour	calcul de la ration quotidienne individuelle en fonction des ventes (g)
A	2500	688	10	10	280
B	2000	550	8	10	285
C	2000	550	8	7	245
D	6300	1733	25	15	166
E	3000	825	12	11	256

Les situations sont très variées : le fokontany de B achète plus de riz qu'il ne le devrait, apparemment sans problème, celui de A achète exactement le quota qui lui revient, les autres en achètent moins. Mais ces quotas n'ont guère de rapports avec la réalité et A, B, C, D, E nous ont assuré que, sauf en période de pénurie, ils ont toujours eu le droit d'acheter 400 g de riz par personne et par jour (c'est à dire le quota d'avant 1982 qui sera à nouveau réglemmentaire en février 1984) et A a même toujours eu le droit d'acheter 500 g de riz par personne et par jour. Apparemment, personne n'a entendu parler du quota de 275 g/per./jour. Selon ces informateurs, tous les Tananariviens qui peuvent payer leur riz sont donc assurés de consommer 1400 calories par jour (350 calories pour 100 g de riz) sur les 2500 calories nécessaires à un adulte, sauf en période de pénurie.

La possibilité d'acheter effectivement 400 g de riz par personne et par jour s'explique de plusieurs façons :

- d'abord certaines familles ne viennent jamais acheter de riz, on les repère parce qu'elle ne retirent pas les carnets de rationnement distribués aux familles depuis 1981, le nombre de ces familles varie selon les quartiers : chez A qui réside dans un quartier plutôt pauvre chaque famille cherche son carnet, chez B et E il resterait quelques carnets non distribués, mais chez D qui réside dans un quartier de fonctionnaires, une centaine de familles ne viennent pas chercher leur carnet parce qu'elles bénéficient de quotas de riz obtenus par des groupements professionnels.

- ensuite, certaines familles possèdent des rizières dans les alentours (et) ou ont les moyens d'acheter du riz malgache dans le circuit privé (en janvier 1984, B achetait 350 FMG le kg du riz malgache, qui n'aurait pas dû coûter plus de 300 FMG, on n'était pourtant pas en période de pénurie, mais simplement en période de soudure - de novembre à mai).

- enfin et ce phénomène montre l'ampleur de la pauvreté à Antananarivo, B, C et E nous ont affirmé qu'ils avaient la possibilité d'acheter un peu plus de riz qu'à l'habitude en fin de mois quand les familles les plus démunies doivent attendre le salaire mensuel pour acheter à nouveau du riz. Ces achats se font parfois légalement et sont inscrits sur le registre des ventes du fokontany, ils se font parfois illégalement en empruntant ou en louant le carnet de rationnement d'une famille démunie d'argent. Pour empêcher les familles d'acheter plus de riz que le quota réglementaire, le fokontany de D achète toujours moins de riz en fin de mois.

Les pénuries de riz ne semblent pas trop fréquentes si l'on se réfère aux souvenirs de ces cinq personnes : la plus ancienne date de 1972, juste avant l'avènement du général RABEMANANTSOA, donc avant que le commerce du riz n'ait été pris en charge par l'Etat; les pénuries ne seraient apparues qu'en 1981, on se souvient essentiellement des pénuries de septembre 1981, septembre 1983, décembre 1983, mais D évoque une pénurie qui a duré de novembre 1977 à mars 1978 et rappelle que le ravitaillement est toujours plus difficile lors de la période de soudure annuelle, c'est-à-dire de novembre à mai, date de la récolte du riz malgache. Les citoyens n'auraient été rationnés qu'à partir de 1981, auparavant chacun achetait selon ses besoins, même si à partir de 1977, tous les achats de riz étaient inscrits dans un carnet ordinaire appartenant à chaque famille, dans bon nombre de fokontany. Néanmoins, il semble que le fait de s'approvisionner obligatoirement chez le commerçant agréé par son fokontany ait empêché certaines familles de faire des stocks de riz malgache, notamment à partir de l'époque où ce riz est devenu moins abondant dans le circuit légal donc susceptible d'être revendu dans le circuit parallèle. Il faut noter aussi qu'en plus des pénuries générales, se créent des pénuries locales liées à des difficultés de trésorerie des fokontany qui pour des raisons diverses n'ont pas les moyens d'avancer la somme nécessaire pour acheter aux points de vente de la SINPA le nombre de sacs de riz nécessaires à la consommation quotidienne de la population. Ces fokontany achètent alors un ou deux sacs en moins jusqu'à ce que des cotisations diverses permettent à nouveau de faire l'avance.

Avant d'analyser l'évolution de l'organisation du ravitaillement dans les fokontany, de 1974 à 1981, il me semble utile de montrer dans quel contexte économique les Tananariviens achètent leur riz quotidien en comparant d'abord le prix du riz à ceux de quelques autres denrées de base et en replaçant ensuite les achats de riz dans le budget mensuel d'une famille.

Les denrées de base étudiées sont le riz, le maïs, le manioc, les patates douces et le pain. Seul le riz est commercialisé par l'Etat, les autres denrées sont achetées dans le commerce privé. J'ai relevé le prix de ces denrées,

celui des combustibles nécessaires pour les cuire, la durée de cuisson des aliments, le pourcentage de déchets de certaines de ces denrées, enfin la valeur calorique et particulièrement le poids en protéines de ces aliments (Tableau K). Il aurait été certainement utile de multiplier ces mesures, mon ambition consiste seulement à avoir une idée relativement juste du prix de ces denrées prêtes à être consommées en fonction de leur apport calorique. Le riz (acheté dans les fokontany) constitue de très loin la denrée la moins chère pour un bon apport en protéines : 145 FMG pour la ration calorique quotidienne d'un adulte (2500 calories) (1), le maïs situé en deuxième position coûte néanmoins largement deux fois plus cher que le riz : 325 FMG pour 2500 calories avec un meilleur apport en protéines, puis vient le manioc qui coûte 380 FMG avec très peu de protéines ; et les patates douces qui coûtent 500 FMG en n'offrant guère plus de protéines que le manioc, enfin vient le pain qui est la denrée la plus coûteuse : 955 FMG pour 2500 calories avec un apport en protéines légèrement inférieur au riz.

Un des cinq informateurs a bien voulu me donner un aperçu de son budget familial mensuel : A est un étudiant de 23 ans, il a à sa charge un frère et une soeur plus jeunes. En 1983, il avait obtenu une bourse d'étudiant de 202.500 FMG soit 16.875 FMG par mois à laquelle s'ajoutaient des secours irréguliers d'amis et les revenus de petits travaux (gardiennage épisodique de voitures la nuit), il a donc pu compter, non sans quelques acrobaties financières, sur un revenu mensuel de 28.000 FMG. C'est une situation très banale à Antananarivo puisque, si mes informations sont exactes, le SMIG avoisinait 17.500 FMG par mois en 1983. Sur ces 28.000 FMG mensuels (tableau K), 5000 FMG étaient dépensés pour le logement, 17.530 FMG pour la nourriture et 5.470 FMG pour l'entretien et les fournitures scolaires. On peut noter que la principale source de dépense, le riz (8100 FMG soit 28 % du budget) fournit à chacun de ces 3 jeunes adultes 2100 calories par jour sur les 2300 qu'ils peuvent espérer consommer avec les quelques achats de légumes, pain, huile, viande. C'est un exemple de légère sous-alimentation, compte-tenu de l'importance des activités intellectuelles et physiques de ces jeunes qui sont étudiants ou lycéens et qui parcourent quotidiennement une dizaine de kilomètres pour se rendre en cours. Par ailleurs l'apport en protéines d'origine animale est pratiquement nul. Ce cas est banal, l'insuffisance alimentaire fait en effet partie de la vie quotidienne des petites gens d'Antananarivo qui déclarent avec naturel "lorsque nous manquons d'argent ou lorsqu'il y a pénurie de riz au fokontany, nous avons faim..."

(1) Il faudrait naturellement ajouter à cette ration, des protéines d'origine animale, mais la viande (800 FMG le kg) le lait (200 FMG le litre), les oeufs (90 FMG pièce) coûtent cher.

c) L'organisation du ravitaillement dans les fokontany de 1974 à 83.

Je distingue trois périodes: Pendant les deux premières périodes le prix du riz était strictement contrôlé et l'on ne constatait pas de pénuries, mais alors que de 1974 à 1977 l'approvisionnement était généralement pris en charge dans chaque fokontany par un commerçant agréé, ce commerce passait peu à peu, entre 1977 et 1981, sous le contrôle direct de la commission des "vatoeka" (ravitaillement) dans la plupart des fokontany. La troisième période (1981-1983) était caractérisée par le rationnement de la population et par des crises de pénurie qui ont affecté le riz et d'autres produits de base comme le sucre, l'huile et le savon.

Pendant la première période (1974-1977) le prix du riz n'était pas subventionné par l'Etat (voir partie I). D'après les témoignages de A, B, C, le riz était vendu chaque jour sauf le dimanche dans chaque fokontany par un commerçant agréé. Ce commerçant s'approvisionnait au point de vente de la SINPA le plus proche et sa marge bénéficiaire devait s'élever à 1,5 FMG par kg. Aucun témoin ne se souvient de pénuries; en revanche A, B et C se souviennent de pénibles queues d'attente chaque matin, à partir de 5 heures, voire 3 heures devant le magasin qui ouvrait à 6 heures. Tout le riz était généralement vendu entre 7h30 et 9 heures, le commerçant débarassé du riz qui encombrait son magasin s'occupait ensuite de la vente plus lucrative d'autres marchandises et les clients imprudents qui arrivaient trop tard pour acheter du riz apprenaient à leur dépens à se lever tôt. Ces commerçants ne vendaient du riz qu'aux habitants du fokontany qu'ils connaissaient bien et ne servaient les étrangers que s'il restait du riz, mais ces occasions étaient rares. Il était tout à fait possible (malgré la loi) d'acheter du riz dans les marchés de la ville à toute heure de la journée, on n'y faisait pas de queues, mais les consommateurs craignaient de se faire voler sur le poids, ce qui n'était pas le cas chez les commerçants agréés des fokontany, qui à cette époque, vendaient surtout du riz malgache comme sur les marchés.

A partir du décret 77.037 du 16.2.1977 (1), les fokontany ont essayé le plus souvent d'organiser eux-mêmes la vente du riz : ce fut le cas chez A et E; en revanche chez B, C et D, les commerçants agréés ont continué à approvisionner la population, jusqu'en 1979 chez B, 1980 chez C et 1983 chez D. A partir de 1977, la population fut recensée chaque année et dans bon nombre de fokontany, on demanda aux familles d'acheter des carnets ordinaires (tamponnés de la commission "vatoeka") pour y inscrire leurs achats de riz. De nombreuses

(1) Ce décret fixe les règles de fonctionnement administratif, les attributions et les responsabilités des Collectivités décentralisées et en particulier celles des fokontany.

familles commencèrent à acheter du riz dans le circuit parallèle dont l'accès apparaissait plus difficile qu'à la période précédente. Il s'agissait de se soustraire aux fréquentes queues d'attente que connaissaient par exemple les habitants des fokontany de A et B, mais surtout il s'agissait d'acheter du riz malgache qui devenait plus rare dans le circuit légal (à cette époque 50 % du riz commercialisé était importé). C se souvient ainsi avoir acheté du riz malgache à 100 FMG le kg quand le riz vendu dans les fokontany coûtait 65 FMG (55 FMG plus, semble-t-il, 10 FMG de transport par kg). Ces transactions étaient interdites mais personne ne se souvient de sanctions prises contre les fraudeurs.

La troisième période débute en 1981 avec la mise en circulation des carnets de rationnements annuels du Ministère des Transports, du Ravitaillement et du Tourisme. Ces carnets auraient été distribués en février chez D et E et en octobre chez A, B et C à des prix variables (entre 110 FMG et 4500 FMG par carnet annuel). Cette note sur les prix des carnets me permet d'évoquer la grande perplexité de mes interlocuteurs face aux différences de prix du riz d'un fokontany à l'autre. J'ai déjà noté que le prix du riz au consommateur, promulgué par décret tenait compte d'une commission à verser au fokontany, commission toujours égale à 1,5 FMG par kg en 1984, qui permettait de retribuer la ou les personnes qui distribuent le riz, quelques heures chaque jour, sauf le dimanche (manipulation, pesée, inscription des quantités vendues en face du nom de l'acheteur sur le registre de commerce et inscription de ces quantités sur le carnet de rationnement de la famille, enfin encaissement et comptabilité) mais il fallait payer aussi le prix du transport du riz, du point de vente de la SINPA au fokontany (essence, salaire du transporteur qui manipule les sacs et qui le plus souvent paie aussi le chargement avec une avance versée par le fokontany). Ce prix était parfois inclu dans celui du kg de riz proportionnellement ou non à la quantité vendue (par exemple C payait en 1977, 5FMG de transport pour 1 kg de riz et 10 FMG pour 5 kg ; chez A le fokontany, bien organisé, avait demandé aux familles de choisir en 1981 entre une cotisation annuelle de 3000 FMG et une augmentation de 5 FMG par kg de riz). Ce transport pouvait aussi être payé intégralement ou non par des cotisation mensuelles (ce fut le cas chez C où toutes les familles ont payé une même cotisation, quelle que soit sa taille, de 1980 au début de 1983) ou par des cotisations annuelles (le versement de 4500 FMG pour obtenir un carnet de rationnement chez B est une cotisation déguisée) ou par des cotisations irrégulières (chez B, toute nouvelle famille, arrivant au fokontany, doit payer 800 FMG pour avoir le droit d'y acheter du riz, chez C le fokontany a organisé, fin décembre 1983, une quête en nature pour renflouer les finances de la commission des

"vatoeka"). Il va sans dire que les cotisations exceptionnelles ne sont guère appréciées des habitants qui essaient de s'y soustraire et qui y réussissent parfois. Dans le cadre de cette enquête, je ne suis pas allée plus loin pour comprendre plus clairement la politique des prix du riz dans ces cinq fokontany, je noterai simplement les difficultés fréquentes de gestion (sauf dans le fokontany de D) portant sur la rétribution de ceux qui distribuent le riz, sur le prix de son transport et sur les éventuelles erreurs de pesage au point de vente. Ces difficultés rendent les habitants soupçonneux, mais il faut noter aussi que des structures démocratiques existent pour permettre à la population de contrôler un peu cette gestion : ainsi B qui est une jeune fille fait partie de la commission des "vatoeka" de son fokontany, sans parvenir néanmoins à bien comprendre la gestion du ravitaillement de son quartier et A et D défendent malgré certaines critiques, l'organisation démocratique du ravitaillement dans leur fokontany.

Si toute la population d'un même fokontany appartient généralement à la même coopérative, il arrive que ce soit créé, de surcroît, une autre coopérative liée à une cellule politique. C'est le cas dans deux des cinq fokontany que j'ai appris à connaître. Il s'agit de deux COPAREMA relevant du parti politique du président RATSIRAKA : l'AREMA. Chez B, cette coopérative est mal gérée, les gens qui y sont inscrits aimeraient revenir à la coopérative du fokontany, mais c'est une décision très gênante à prendre semble-t-il, sur le plan social. En revanche, chez C, la COPAREMA est très appréciée puisque même ceux qui n'y sont pas inscrits peuvent y acheter du riz et d'autres produits de base et que ces achats ne sont pas inscrits sur les carnets de rationnement comme c'est l'habitude.

Il me reste à évoquer le rôle joué par les fokontany dans la distribution de ces produits de base : savon, huile et sucre.

L'huile fut vendue exclusivement dans les fokontany de 1981 à novembre 1982 (chez B) à avril 1983 (chez A). A se souvient avoir manqué d'huile pendant 3 mois. Ce produit fut ensuite mis en vente libre, mais le fokontany de B en a vendu jusqu'en septembre 1983 par exemple et l'un des responsables du fokontany de D regrette de ne plus pouvoir en obtenir aisément ce qui permettrait au fokontany de faire quelques bénéfices supplémentaires. Le partage de l'huile se faisait avec une relative équité entre les familles, à chaque livraison (chez A une famille de 3 personnes avait droit à un quart de litre d'huile et les familles les plus nombreuses avaient droit à un litre ; chez B chaque famille recevait autant d'huile, quelle que soit sa taille). Un litre d'huile coûtait 450 FMG en 1982, il coûte 570 FMG à 600 FMG dans le commerce privé en 1984.

Les pénuries de sucre furent plus courtes, elles durèrent un an de la fin 1981 à la fin 1982 ; le sucre était alors vendu exclusivement dans les fokontany à des prix variant entre 200 et 250 FMG le kg. Actuellement, le sucre produit à Madagascar, coûte entre 260 et 265 FMG.

Le savon est resté en vente exclusive dans les fokontany de septembre 1981 à avril 1983, mais la pénurie s'est poursuivie toute l'année 1983, l'une des deux savonneries de Madagascar n'ayant pas fonctionné cette année-là. Les livraisons avaient lieu tous les quinze jours ou tous les mois, mais l'attente pouvait être plus longue. En deux ans, le prix du savon est passé de 140 FMG à 180 FMG. Le fokontany de D vend toujours du savon, en s'arrangeant avec les gérants des deux magasins M (chaîne d'État) du secteur qui lui livrent leurs quotas de savon. Ce commerce permet au fokontany de faire quelques bénéfices supplémentaires et de subventionner les commissions sociales et éducatives du quartier.

Ce fait m'a suffisamment étonnée pour que j'essaie de savoir si la lourde charge économique impartie aux fokontany n'était pas ressentie par certains responsables comme un atout : la vie matérielle des habitants est ainsi en grande partie contrôlée et les bénéfices réalisés sur les ventes permettent de développer des activités sociales locales. Je n'ai pas rencontré d'autres responsables que celui du fokontany de D, mais selon mes informateurs, les responsables auraient des positions nuancées face à cette charge et à ce pouvoir, en revanche, tous les consommateurs préfèrent ne pas être trop liés à leur fokontany et acheter dans le commerce privé : seuls les pénuries et les risques de dérapage des prix leur apparaissent des arguments raisonnables pour laisser aux fokontany une fonction de ravitaillement.

Ce tableau du ravitaillement à Antananarivo, reste extrêmement partiel (1) et partial compte-tenu du très petit nombre d'informateurs rencontrés. J'en sais néanmoins suffisamment pour être persuadée que ce thème de recherche est foisonnant de vie et qu'il pourrait être pris en charge avec intérêt par des chercheurs malgaches de disciplines diverses : démographes, sociologues, économistes, géographes et nutritionnistes par exemple.

III - La réactualisation en 1984 des enquêtes réalisées à BERAVINA en 1969.

Je n'ai pas encore dépouillé les résultats de cette enquête qui a occupé plus du tiers de ma mission et qui porte sur l'évolution démographique et économique de chaque famille de ce village de 1969 à 1984. Ce dépouillement aura lieu après qu'une autre mission m'aura permis, en octobre 1984, de rencontrer les habitants d'AMBOHIBOANJO, le deuxième village étudié en profondeur en 1968, lors de mon premier séjour à Madagascar.

J'ai néanmoins été frappée par quatre aspects de la vie villageoise de BERAVINA que je voudrais mentionner rapidement ici :

(1) J'ai l'intention d'adresser cette partie du rapport à mes cinq informateurs pour qu'éventuellement, ils corrigent mes erreurs, nuancent mes interprétations et réparent mes omissions.

- Le problème n° 1 de ce village est le manque de riz dû à la surcharge de la population sur un terroir très inégalement réparti depuis des décennies entre les divers groupes sociaux et aussi à des techniques agricoles qui n'ont pas progressé depuis 15 ans et qui ont peut-être même regressé dans la mesure où la maîtrise de l'eau est devenue plus aléatoire pour des raisons d'organisation locale. Cette mauvaise maîtrise de l'eau conduit les paysans à rejeter les techniques à risques telles que le repiquage en ligne ou l'apport d'engrais, pour les quelques uns qui auraient les moyens d'en acheter. Ainsi

ce village se ravitaille deux fois par semaine en riz (aux silos d'Antananarivo). Certaines familles (des salariés agricoles) y achètent du riz toute l'année, d'autres jamais, mais la plupart en achètent de novembre à mai. Mon impression est donc que les rizières de BERAVINA, dans l'état actuel des structures foncières et des techniques agricoles, nourrit ses habitants sept mois sur douze.

- L'ingéniosité des paysans pour produire des denrées commercialisables qui leur permettront d'acheter du riz est remarquable. C'était déjà net en 1969, mais ce mouvement s'est amplifié. J'ai noté le développement de la vente du lait avec création d'emplois pour des collecteurs locaux transportant quotidiennement le lait à Antananarivo sur des vélos ou vélomoteurs, le développement de l'élevage du porc (qui fournit de grosses rentrées d'argent au moment où il faut payer les ouvriers travaillant sur les rizières), celui du mouton et surtout celui des oies, dindes et canards. Les cultures maraîchères s'étendent dès qu'une parcelle proche du village est située non loin d'un point d'eau permanent, quelques uns cultivent de la tomate après la récolte du riz sur certaines parcelles bien situées par rapport à l'eau, le village s'enveloppe d'une barrière de canne à sucre etc... On compte aussi plus de petits épiciers dans le village qu'en 1969, un menuisier, deux mécaniciens-forgerons s'y sont installés et peut-être d'avantage d'adultes exercent des métiers divers à Antananarivo.

Les paysans et éleveurs assurent que depuis un an ou deux, leurs produits sont achetés à de meilleurs prix qu'auparavant, mais ils sont freinés dans leurs activités par la présence de voleurs.

- Le vol des produits agricoles : récoltes sur pieds, petit bétail et en particulier le vol de manioc et de poulets s'est en effet développé depuis un an ou deux. Toutes les familles s'en plaignent et ce phénomène concerne au moins toute la vallée de la Sisoany mais certainement d'avantage. Ces voleurs sont de pauvres gens du village ou des environs qui chapardent pour se nourrir, chacun en est convaincu et la multiplication de ces vols, à la soudure, entre novembre et mai le prouve. Ces vols sont un signe de l'affaiblissement des structures sociales et de l'appauvrissement de la population. Pour se défendre des voleurs, les paysans font moins de manioc, mais cette décision les gêne dans l'alimentation du bétail et ils laissent en friche les parcelles éloignées du village et difficiles à surveiller. Cette situation est donc bien préoccupante.

- Enfin le développement de la démocratie locale doit être souligné. Des jeunes ont été élus (le chef du fokontany a 32 ans) et remplacent les vieux, c'est nouveau ; des groupes sociaux situés en bas de la hiérarchie sociale sont mieux représentés dans les structures administratives locales. C'est un progrès qui néanmoins se solde aussi par un affaiblissement de l'autorité locale qui ne parvient pas toujours à unir toutes les forces de la population comme c'était le cas auparavant par exemple pour curer les canaux ou reconstruire l'école. Il s'agit donc d'une étape difficile à franchir.

PROJETS

Je vais déposer une nouvelle demande d'autorisation de recherche au Ministère de la Recherche de Madagascar, pour une mission de trois semaines en octobre 1984. Compte-tenu de l'obligation de terminer d'autres travaux et de la limitation à un demi-service de mon travail de recherche, je ne pense pas terminer avant la fin de l'année 1985 la rédaction de la post-face qui réactualisera la thèse que j'ai soutenue en 1973 sur "les structures foncières et les rapports sociaux dans la plaine de Tananarive". L'ensemble sera ensuite publié.

BIBLIOGRAPHIE

- AHLERS, MAKINEN, TULUY, STRYKER - Etude du secteur rizicole. Rapport de première phase.
- Service de coordination du secteur riz :
Republika Demokratika Malagasy - Ministère de la production et de la réforme agraire - Antananarivo février 1983 - rapport multigraphié.
- BLANC - PAMARD Ch. - Évaluation de l'Opération SOMALAC dans la région du lac Aloatra, au nord des hautes terres centrales de Madagascar, Rapport multigraphié pour le Minist. de la Coop. Paris, déc. 1983, 102 p. et annexes.
- WURTZ J. - Structures foncières et rapports sociaux dans la plaine de Tananarive. ORSTOM - Université Paris I, Paris 1973, 1er vol. 281 p., 2e vol. annexes, 91 p. et cartes.
- Ministère de la Coopération :
Etudes du développement : Situation économique des Etats Africains et de l'Océan Indien Madagascar 1981-82, Paris Juillet 1982, pp 119-124 multigr.

ANNEXES

Tableaux et cartes : A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K.

Collecte des fonds ordinaires (Tonnes) par **SINPA (Sa), COROT (Co), SOMACODIS (So), ROSO (Ro), SICE (Si) et Privés (P)**

Faritany et Fivondronana

1974 1975 1976 1977 1978 1979 1980 1981 1982 1983

A

ANTANANARIVO

Anjozorobe

Ankazobe

Antananarivo I et II

Antsirabe I et II

Manjakandriana

Miarinarivo

Tsiranomondry

ANTSIRANANA: Ambanja

Ambilobe

Antalaha

Antsiranana I et II

Andapa + Sambava

Sambava

Vohémar

FIANARANTSA:

Ambositra

Jarafangana

Jianarantsoa I et II

Jat Carnot et Ifanadiana

Ihosy

Ikalamavony

Mananjary

Mankara et Vohipuna

MAHAJANGA

Anabokava

Antsohihy

Befandriana

Maevatanana

Mahajanga I et II

Mainirano

Pat Bege et Mampikony

Soalala

Tsaratanana

TOAMASINA: Brikaulle

Jénérive

Mahanoro et Marolambo

Maroantsetra

Moramanga

Toamasina I et II

Ankaramba + Manampotsy + Vatanandry

TOLIARY: Belu/Tsiribina

Manja

Miandunzo

Morombe

Morondava

Tolagnaro

Toliary I et II

PERIMETRES RIZICOLES (collecte effectuée par la société qui gère le périmètre)

FIFABE

FIEATO

SAMANGOKY

SODEMO

SOMALAC

	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983
Anjozorobe										P 24.495
Ankazobe										So 482
Antananarivo I et II	Sa 16.188	Sa 18.874	Sa 18.158	Sa 18.732	Sa 16.988	Sa 17.397	Sa 22.445	Sa 14.156	Sa 2835	Co 139
Antsirabe I et II	Sa 3.677	Sa 10.741	Sa 13.346	Sa 16.056	Sa 16.146	Sa 15.163	Sa 10.544	Sa 6.313	Sa 239	Co 125
Manjakandriana										Si 133
Miarinarivo	Sa 26.067	Sa 27.988	Sa 24.597	Sa 25.603	Sa 32.792	Sa 42.579	Sa 32.617	Sa 16.664	Sa 1.547	So 2.173
Tsiranomondry								Sa 1.236	Sa 1.781	Ro 1.413
ANTSIRANANA: Ambanja				So 41	So 4	So 6				
Ambilobe				So 1.131	So 257	So 1.508	So 900	So 130	So 220	So 914
Antalaha				Ro 12	Ro 16					
Antsiranana I et II	Sa 372	Sa 1590	Sa 4.577	Sa 4.648	Sa 1.781	Sa 3.434	Sa 4.196	Sa 312	Sa 1070	
Andapa + Sambava	Sa 617	Sa 2496	Sa 474	Sa 4.662	Sa 3.533	Sa 2.144	Sa 4.395	Sa 598	Sa 7	Ro 278
Sambava				So 1.030	So 686	So 101	So 8	So 1		Si 349
Vohémar				Ro 141			Ro 113	Ro 47	Ro 67	Ro 33
FIANARANTSA:										So 43
Ambositra	Sa 1.659	Sa 2.154	Sa 1.953	Sa 2.691	Sa 2.568	Sa 1.618	Sa 1.842	Sa 810	Sa 42	
Jarafangana	Sa 963	Sa 1.270	Sa 1.084	Sa 206	Sa 8					
Jianarantsoa I et II	Sa 15.432	Sa 18.524	Sa 13.903	Sa 20.810	Sa 7.300	Sa 11.438	Sa 13.434	Sa 6.543	Sa 2.275	Co 222
Jat Carnot et Ifanadiana					Si 368	Si 113	Si 791	Si 47	Si 49	Si 123
Ihosy	Sa 329	Sa 2.923	Sa 1.216	Sa 2.172	Sa 483	Sa 516	Sa 4.022	Sa 496	Sa 326	Ro 30
Ikalamavony										Ro 65
Mananjary	Sa 656	Sa 904	Sa 759		Co 673	Co 375			Co 5	Co 13
Mankara et Vohipuna					Si 24	Si 15	Si 318	Si 379		Si 242
MAHAJANGA										P ?
Anabokava										Ro 87
Antsohihy	Sa 2.778	Sa 3923	Sa 6826	Sa 4896	Sa 2374	Sa 2181	Sa 6715	Sa 1674	Sa 1.118	Si 14
Befandriana										Ro 139
Maevatanana				Co 2.092	Co 1.534	Co 1761	Co 970	Co 395	Co 504	Co 1.525
Mahajanga I et II	Sa 6.233	Sa 6.278	Sa 7945	Sa 6.563	Sa 4.282	Sa 3.443	Sa 1.999	Sa 1.535	Sa 1.798	
Mainirano	Sa 8.257	Sa 3.374	Sa 3000	Sa 4.148	Sa 3.237	Sa 2.481	Sa 449	Sa 491	Sa 755	
Pat Bege et Mampikony					Si 817	Si 337	Si 634	Si 244	Si 403	Si 431
Soalala										Ro 53
Tsaratanana					Co 1.118	Co 1389	Co 2216	Co 108	Co 1543	Co 450
TOAMASINA: Brikaulle				Ro 156	Ro 46	Ro 185	Ro 5	Ro 15	Ro 4	Ro 15
Jénérive				Ro 2						
Mahanoro et Marolambo					Si 448	Si 37	Si 118	Si 5		
Maroantsetra	Sa 1672	Sa 515	Sa 3130	Sa 2.344	Sa 2.194	Sa 2.508	Sa 1.552	Sa 434	Sa 601	So 1136
Moramanga				Ro 275	Ro 215	Ro 121		Ro 317		
Toamasina I et II	Sa 1934	Sa 647	Sa 684							
Ankaramba + Manampotsy + Vatanandry					Si 938	Si 697	Si 380	Si 191	Si 39	Si 5
TOLIARY: Belu/Tsiribina				So 3.236	So 2083	So 1709	So 1890	So 1882	So 712	So 510
Manja					So 17	So 190	So 8	So 15	So 139	So 1
Miandunzo				Sa 430	Sa 674	So 456	So 169	So 130	So 212	So 137
Morombe						Ro 534	Ro 130	Ro 6	Ro 48	Ro 41
Morondava				So 1596	So 3515	So 2391	So 1237	So 2754	So 878	So 1004
Tolagnaro	Sa 1511	Sa 4278	Sa 1402	Sa 1240	Ro 715	Ro 1.538	Ro 170	Ro 117	Ro 509	
Toliary I et II	Sa 530	Sa 616	Sa 655	Sa 551	Sa 599	Sa 390	Sa 28	Sa 10	Sa 39	
PERIMETRES RIZICOLES (collecte effectuée par la société qui gère le périmètre)										
FIFABE	Sa 23.118	Sa 16.617	Sa 10.799							14.362
FIEATO	Sa 2.843	Sa 2.628	Sa 1.852				Ro 178	Ro 222	Ro 121	Ro 3
SAMANGOKY	Sa 470	Sa 886	Sa 415							
SODEMO	Sa 3.500	Sa 2.564	Sa 2.173							
SOMALAC	Sa 87.764	Sa 87.743	88.353	101.975	70.022	91.274	105.435	51.709	70.400	78.942

Collecte du paddy ordinaire malgache
de 1974 à 1983 (tonnes)

Résumé du tableau précédent indiquant
l'origine du paddy par faritany, Pivondronana
et par périmètre rizicole

années	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983
Sociétés de collecte										
- SINPA	95.465	107.095	103.769	115.						0
- Sociétés d'Etat				15.708	13.444	13.472	9.220	6.773	5.832	13.398
. ROSO				6.582	993	2.378	418	502	628	2.160
. COROI				2.032	3.325	3.525	3.186	503	2.052	2.475
. SICE					2.564	1.208	1.226	633	870	1.810
. SOMACODIS				7.034	6.562	6.361	4.212	4.913	2.181	6.950
- Sociétés privées										24.483
Périmètres rizicoles										
- FIFATO	Sa 2843	Sa 2628	Sa 1852				Ro 178	Ro 222	Ro 221	Ro 3
- SAMANGOKY	Sa 470	Sa 886	Sa 415							
- SODEMO	Sa 3.500	Sa 2.564	Sa 2.193							
- FIFABE	Sa 23.118	Sa 16.617	Sa 10.799							14.362
- SOMALAC	Sa 87.767	Sa 87.743	88.353	104.975	70.022	91.274	105.435	51.709	70.400	78.942
Total collecté	213.173	217.533	207.361	233.435	178.425	210.438	215.893	105.757	90.695	131.195

Sources: Ministère du Ravitaillement, SINPA, ROSO, COROI, SICE, SOMACODIS, SOMALAC
Tableau incomplet pour ce qui concerne les périmètres rizicoles. Informations
non estimées de 1974 à 1975 pour le SOMALAC, de 1974 à 1976 puis de
1980 à 1983 pour le FIFATO, enfin de 1974 à 1976 pour les autres périmètres.
Les tonnes indiqués représentent la partie de la collecte effectuée
par la Société chargée du périmètre qui est commercialisée hors périmètre
par la SINPA ou ROSO. Les informations manquent de 1977 à 1979 pour
le FIFATO, de 1977 à 1983 pour le SAMANGOKY et le SODEMO, de
1977 à 1982 pour le FIFABE. Pour 1983, les informations concernant les
périmètres ont été données par le Ministère du Ravitaillement.

Note concernant le paddy de la SOMALAC.

	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983
Production (en tonnes)								
Collecte (en tonnes)								
- commercialisation hors périmètre	81.104	64.942	29.135	40.295	pas d'information	22.739	36.252	
- commercialisation sur place	7.249	37.033	40.887	50.979	pas d'information	41.661	42.690*	

* Le tonnage correspond au stock de paddy à la SOMALAC en janvier 1984, une partie sera commercialisée hors périmètre d'ici la prochaine récolte.

Collecte de paddy de luxe malgache
de 1974 à 1983 (en tonnes)

C

années	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983
Fivondronana										
Antananarivo A et AV		18	7	3						
Antsirabe I et II	992	701	676	548	475	367	208	72	2	
Jianorankoa I et II	3.262	3.168	2.645	2.507	1.741	960	1012	610	53	
Ambositra	335	100	103	27	38	22	10	4		
SOMALAC									209	
Total	4.589	3.981	3.431	3085	2254	1349	1230	686	264	

tableau incomplet: informations manquantes en 1983 et limitées à la collecte de la SINPA de 1974 à 1982.

Collecte de riz ordinaire malgache
de 1974 à 1983 (en tonnes)

années	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983
Fivondronana										
Antananarivo										
Antananarivo A et AV	43	87	29	4						
Antsirabe I et II	343	805	795	151	107	21				
Miarinarivo	54	55	39	35	61					
Antsirananza										
Antsirananza	69	99	97	7	1	1	3	7		
Andapa										
Sambava	78	106	519	278	34	15	9			
Jianorankoa										
Ambositra	736	1.116	969	782	332	138	40	20		
Jarafangana	477	649	462	57	7					
Jianorankoa I et II	1.616	1.722	1.377	707	217	136	49	1		
Ihoay	846	510	172	117	10	2	8	1		
Mananjary	848	1096	1042							
Mahajanga										
Antsohihy	475	344	871	22	6	1		5		
Mahajanga I et II	90	25	27	16	4					
Mainilaho	17	4	2							
Toamasina										
Mardantsetra	12	122	427	106	10	1				
Toamasina I et II	185	112	119		64	19				
Toliary										
Miandrivazo				1	5					
Tolognaro	124	187	97	38						
Toliary I et II	69	23	3							
TOTAL COLLECTE	6082	7062	7042	2321	858	334	109	34		

tableau incomplet: informations manquantes en 1982-1983 et limitées à la collecte de la SINPA de 1974 à 1981.

(Source: Documents SINPA) **
 ORIGINE DU RIZ IMPORTE ORDINAIRE (importé)
 à MADAGASCAR DE 1974 à 1983 (en tonnes)

Années	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983
nombre de bateaux transportant du riz						14	15	21	39	19
<u>Achat de riz</u>										
USA								12.969,308	17.418,425	23.267,468
Italie		6.048,000					3.100,000			
Australie		400,000								
Japon							23.141,858	10.048,557	45.216,842	50.836,056
Brésil				25.740,000						
Egypte			1.500,000							
Pakistan		31.630,000	840,000	8.499,188	64.560,329	65.051,428	65.850,003	10.999,936	28.063,719	
Inde								25.808,560		
Birmanie				5.935,020	19.984,804	49.312,939	70.631,812	109.914,629	46.781,636	32.629,252
Thaïlande		26.071,877	48.877,770	13.986,840				10.000,000	183.260,846	56.399,500
Cambodge				10.492,500	30.381,180*					
Chine (Taiwan)			20.599,863	30.599,910	88.220,053	11.250,000	32.900,000		10.500,000	
total		64.149,877	71.817,633	95.253,458	203.146,366	125.614,367	195.623,673	179.740,990	331.241,468	163.132,256
<u>Don de riz</u>										
PAM (Programme alimentaire mondial)									1.857,943	
FUMU (Fonds des Nations Unies)		4.500,000	840,000							
CEE							3.050,847	4.191,336		
USA								1.993,008	20.005,030	
Japon								4.000,000		3.626,493
Inde									1.021,475	8.110,950
total		4.500,000	840,000				3.050,847	10.184,344	22.884,448	11.737,443
<u>Total général importé</u>		68.649,877	72.657,633	95.253,458	203.146,366	125.614,367	198.674,524	189.925,334	354.125,916	174.869,699

* Sur les 30.381,180t, 10.219,180t ont été importés sous forme de riz et 20.162t sous forme de paddy qui sont équivalents, d'après nos calculs à environ 20.162t de riz (le SINPA évaluant les rendements de l'usinage du paddy à 68%)

** Tableau encore incomplet en avril 1984 : il manque le nombre de bateaux de 1974 à 1978 et l'origine des importations en 1974 (recherche d'informations en cours)

Distribution par la SINPA, la SICE, la ROSO, SOMACODIS et CEROI
du riz ordinaire importé à Madagascar
(en tonnes)

Lieu de distribution	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983
<u>Antananarivo</u>										
Antananarivo Ab. Av. Re									So 84.713	So 85.719
Antsirabe I et II									So 10.026	So 6.877
Miarinarivo									So 1.556	So 1.862
Tsiroanomandidy									So 20	So 37
<u>Antsiranana</u>										
Ambanja						So 1.661	So 2.533	So 2.777	So 3.458	
Ambilobe						So 1.351	So 1.702	So 2.320	So 3.176	
Antalaha									Ro 2.457	
Nosy be						So 1.988	So 3.647	So 3.163	So 4.568	
Sambava						So 1.352	So 2.947	So 2.644	So 3.770	
Vohemar									Ro 3.072	
<u>Fianarantsoa</u>										
Ambositra									So 30	
Tarafongana						So 3.671	So 2.373	So 5.202	So 3.130	
Manakara									Si 2.584	
Vohipeno									Si 782	
Mananjary					Co 2.596	Co 3.762	Co 5.112	Co 4.891	Co 4.035	Co 3.819
<u>Mahajanga</u>										
<u>Toamasina</u>										
Sainte-Marie									Ro 897	
Antanambao, Manampotsy									Si 135	
Fénérive									Ro 3.000	
Mahanoro									Si 1.538	
Moramanga (?)						Co 93	Co 254	Co 138	Co 174	Co 180
Toamasina I et II						Co 14.432	Co 17.366	Co 29.043	Co 26.367	Co 3.097
Vatomandry									Si 1.241	
<u>Toliary</u>										
Morondava						So 2.076	So 2.531	So 1.381	So 2.751	
Miandrivazo							So 298	So 24	So 445	
Tolognaro									Ro 5.000	
Morombe									Ro 2.000	
										Si 5.639
Sic: ensemble Madagascar										
<u>total</u>									172.415	

Tableau incomplet. Les informations de 1982 ne concernent que la distribution de 172.715 tonnes sur un total de 354.126 tonnes de riz importé. Une partie de ce riz a été stockée et distribuée en 1983

SINPA (Sa) - SOMACODIS (So) - SICE (Si) - ROSO (Ro) - CEROI (Co)

Prix du kg de paddy au producteur (en F.M.G.)
 Prix du kg de riz au consommateur (en F.M.G.) à Madagascar
 de 1974 à 1983

numéro du décret	date du décret	Prix au producteur aux postes d'achat du Fanjany d'Antananarivo			Prix au consommateur dans les centres d'éclatement (2)			
		paddy ordinaire	paddy de luxe	paddy de luxe Ali Combo	riz local usiné ordinaire	riz importé ordinaire	transaction directe avec le producteur riz ordinaire pilonné(3)	riz de table (de luxe)
74.089	15.3.74	F 30	F 31	F 33	P 65	P 65	P 63	P 100
74.350	24.12.74	F 30	F 31	F 35				
77.022	21.1.77	F 35	F 36	F 38	P 55	P 55	P 55	P 100
77.217	22.7.77							P 110
79.197	26.7.79	F 38	F 39	F 41				
79.322	13.11.79							P 125
80.147	18.6.80	F 43	F 44	F 46				
80.169	11.7.80				P 64	P 64	F 70	
80.300	4.12.80							P 145
81.115	16.5.81	F 47	F 48	F 50				
81.116	16.5.81							P 155
81.117	16.5.81				P 75	P 75	P 80	
82.231	15.5.82	F 60	F 63	F 65				
82.232	15.5.82				F 140	F 140	F 140	P 300
82.267	7.6.82	F 60		F 65				
83.061	27.1.83	F 65		F 70				
83.213	16.6.83	F 65		F 70	P 300	F 140	P 300	P 300

- ① L'implantation des postes d'achat est déterminée par l'organisme chargé de la commercialisation, qui verse une commission de 2 F.M.G. par kg de paddy aux "Vatoeka" chargés de la collecte primaire. Pour alléger ce tableau, il n'a été retenu que le prix du paddy dans le fanjany d'Antananarivo. Les prix sont unifiés pour l'ensemble du pays depuis le 26.6.83.
- ② La liste des Centres est précisée par instruction ministérielle
- ③ Le paysan qui vend du riz pilonné doit avoir une carte de producteur

F = prix fixé P = prix plafond.

Comparaison entre le prix du riz ordinaire au producteur et le prix du riz ordinaire au consommateur à Madagascar de 1974 à 1983

Le rendement du riz usiné est d'environ 67% : 1,4925 kg de paddy produisent donc 1 kg de riz. Le rendement du riz pilonné est d'environ 62,5% : 1,6 kg de paddy produisent donc 1 kg de riz.

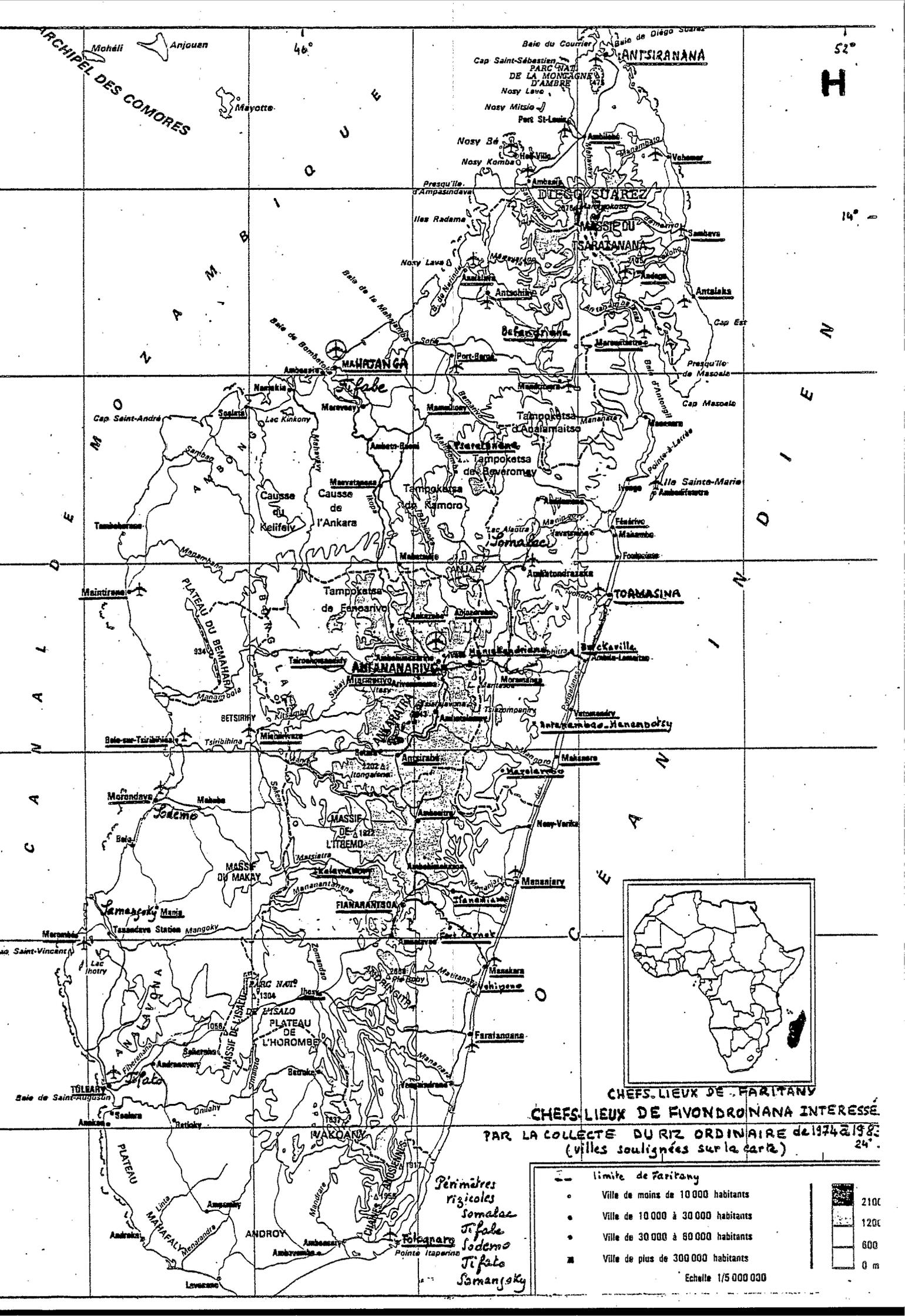
Des documents du Ministère de l'Économie et des Finances indiquent que l'État malgache fournissait une subvention égale à 28,761 FMG par kg de riz le 13-2-1981 et à 25,640 FMG par kg de riz le 18-5-1981 il aurait dû percevoir 15 FMG par kg de riz le 15-5-1982.

D'après ces trois exemples, j'ai calculé que les frais occasionnés par la transformation et la commercialisation du riz étaient égaux à 14,45% du prix offert au producteur pour les 1,4925 kg de paddy nécessaires à l'usage d'un kg de riz le 13-2-81 ils étaient égaux à 14,34% de ce prix le 18-5-1981 et à 13,95% de ce prix le 15-5-1982 soit en moyenne 14,3% de ce prix.

Décontingner mécaniquement 1 kg de paddy coûtait 5 FMG en 1982 au lac Alaotra, décontingner 1,6 kg de paddy nécessaires pour produire 1 kg de riz coûtait donc 8 FMG. Ce prix peut être considéré comme une rétribution normale pour le pilonnage de 1,6 kg de paddy. Le salaire de ce travail doit être égal à 8,33% du prix offert au producteur pour 1,6 kg de paddy.

Prix en FMG	Prix d'achat de 1kg de paddy ordinaire au producteur	Riz ordinaire usiné				Riz ordinaire pilonné			
		Achat de 1,4925kg de paddy au prix 2	Vente effective 1kg riz 3	Prix au consommateur riz avec marge 14,3% 4	Différence entre 3 et 4 5	Achat de 1,6kg de paddy au producteur 6	Prix effectif 1kg riz 7	Prix du riz avec marge 8,33% 8	Différence entre 7 et 8 9
15-3-1974	30	44,77	65	64,00	+1,00	48	63	52,00	+11,00
21-1-1977	35	52,24	55	74,70	-19,70	48	55	52,00	+3,00
26-7-1979	38	56,72	55	81,10	-26,10	56	55	60,66	-5,66
16-6-1980 ^①	43								
11-7-1980	43	64,18	64	92,76	-28,76	68,8	70	74,53	-4,53
16-5-1981	47	70,15	75	100,64	-25,64	75,2	80	75,07	+4,53
15-5-1982	60	89,55	140	125,00	+15,00	96	140	104,00	+36,00
27-1-1983	65	97,01	140	138,72	+1,28	104	140	112,66	+27,34

① Je n'ai pas effectué les calculs pour la période qui va du 16-6-1980 au 11-7-1980, trop courte pour que ces informations soient significatives.



CHEFS-LIEUX DE FIVONDRONANA INTERESSÉ
 PAR LA COLLECTE DU RIZ ORDINAIRE de 1974 à 1982
 (villes soulignées sur la carte)

--- limite de Faritany
 • Ville de moins de 10 000 habitants
 • Ville de 10 000 à 30 000 habitants
 • Ville de 30 000 à 60 000 habitants
 ■ Ville de plus de 300 000 habitants

2100
 1200
 600
 0 m

Echelle 1/5 000 000

Périmètres
 rizicoles
 Somalac
 Tifale
 Sodemo
 Tifato
 Somanjoky

Quelques indices économiques concernant le riz à Madagascar

années	population malgache	production paddy (tonnes)	surface rizicole (ha)	paddy ordinaire Commerce (tonnes)	estimé paddy ord. com. en suppl. (tonnes) (3)	total paddy ordinaire Commerce (tonnes)	riz usiné à partir de ce paddy (R: 67%) (tonnes)	riz ord. pilonné Commerce (tonnes)	total riz malg. ordinaire Commerce (tonnes)	Riz importé ordinaire (tonnes)	total riz ord. Commerce (tonnes)	% riz importé par rapport au total
1974	?	?	?	213.173	0	213.173	142.826	6082	148.908	?	?	?
1975	8.622.300(1)	1.800.000(1)	1.000.000(1)	217.533	0	217.533	145.747	7062	152.871	68.650	221.521	30,99
1976	8.821.300(1)	2.042.000(1)	1.108.855(1)	207.361	10	207.361	138.432	2321	148.253	72.858	213.911	33,97
1977	?	2.154.000(2)	?	233.435	12000	233.435	156.401	858	157.259	95.253	252.512	37,72
1978	?	1.981.000(2)	?	178.425	12000	190.425	127.585	339	127.924	203.146	331.070	61,36
1979	?	2.250.000(2)	?	210.438	12000	222.438	149.033	109	149.142	125.614	274.756	45,72
1980	?	2.327.000(2)	?	215.895	12000	227.893	152.688	34	152.722	198.675	351.397	56,54
1981	9.483.000(1)	1.998.000(2)	?	109.757	12000	121.757	81.577	0	81.577	189.925	271.502	69,95
1982	9.600.000(1)	?	?	90695	12000	102.695	68.806	0	68.806	354.126	422.932	83,73
1983	11.233.481(1)	?	?	131.195	2000	133.195	89.241	0	89.241	174.870	264.111	66,21

① Source : Revue Marchés Tropicaux

② Source : Document Ministère de la Coopération (voir bibliographie)

③ Nous évoluons à 10.000 tonnes de paddy ce qui a été commercialisé sur le périmètre du FIFABE de 1977 à 1982 et à 2000 tonnes de paddy ce qui a été commercialisé sur le périmètre agricole de la SOEMO de 1977 à 1983. Les statistiques exactes manquent.

④ Source : recensement administratif de 1983

Organisation administrative nationale - 1983 - et résultats du recensement administratif

Correspondance	FARITANY anciennes provinces	FIVONDRONANA anciennes préfectures et sous préfectures	FIRAISANA anciennes communes et anciens quartiers	FOKONTANY anciens villages administratifs	recensement 1983
	ANTANANARIVO	19	285	2807	3.163.048
	FIANARANTSOA	22	302	2867	2.580.239
	TOAMASINA	18	162	1806	1.714.395
	TOLIAARY	21	210	1648	1.617.395
	MAHAJANGA	21	165	1357	1.276.482
	ANTSIRANANA	9	128	908	881.397
	total	110	1252	11.393	11.233.485

Reception et vente de riz aux silos
d'Antananarivo en 1982 et 1983 (tonnes)

J.

	1982			1983		
	Riz importé	Riz malgache	Riz total	Riz importé	Riz malgache	Riz total
Reception	97.230	6.099	103.329	99.014	23.060	122.074
Vente	96.345	6.031	102.376	98.404	21.954	120.358
9 fivondronana* du fokontany d'Antananarivo	84.713	5.896	90.609	87.710	20.005	107.715
Autres fivondronana						
- Miandrivelo	1.556	34	1.584	1.950	25	1.975
- Tsiranomandidy	20		20	37		37
- Anksirabe	10.026	80	10.106	8.684	694	9.378
- Ambositra	30		30	22		22
- Befotaka				1		1
- Tiaranankoa					17	17
- Miandriavo		21	21			
- Ambobondrazaka					1213	1213
Stock fin d'année	1.885	68	953	610	1.106	1716

- en 1982, le riz était importé par le port de Toamasina (89.875t) et celui de Mahajanga (7355t). Le riz malgache venait de la SOMALAC (1.141t) et d'Ambobondrazaka (4958t). Tout était de qualité ordinaire.
- en 1983, le riz était importé par le port de Toamasina (89.907t de riz ordinaire et 6977t de riz de luxe) et par celui de Mahajanga (2130t de riz ordinaire). Le riz malgache venait de la SOMALAC (12.434t de riz ordinaire et 2559t de riz transporté sous forme de paddy) d'Ambobondrazaka (6170t de riz ordinaire, 1808t de riz de luxe) et de Tanjombato (Antananarivo Absimondro: 89t de riz ordinaire).

Affouissement en riz de 9 des 18 fivondronana
du fokontany d'Antananarivo en 1983

* liste des fivondronana	localisation coordonnée et distance à la ville	nombre d'habitants au recensement administratif de 1983	quota annuel calculé en fonction du nb d'habitants en 1983 et de la norme 275g de riz/pers/jour	quota annuel calculé par la SINPA
Antananarivo Renivohitra	-	747.216 hab	75.002 tonnes	84.758 tonnes ^①
Antananarivo Absimondro W		207.166 hab	20.794	26.613
Ambolohitrano	NW 30km	175.425 hab	17.608	14.976
Ankazybe	NW 101km	75.073 hab	7.535	714
Antananarivo Ansedroano	E	145.419 hab	14.596	11.066
Anjozorobe	NE 90km	63.822 hab	6.406	6.125
Manjakandriana	E 48km	150.235 hab	15.080	8.967
Andromasina	SE 50km	91.323 hab	9.167	8.408
Ambatolampfy	S 68km	144.550 hab	14.509	12.058
total		1.800.229 hab	180.697 tonnes	169.985 tonnes

① Dans les 84.758 tonnes comprises dans les quotas pour les 189 fokontany de la ville (56.746 tonnes), ceux des particuliers (14.261 tonnes) et ceux des pompements (13.750 tonnes), mais une partie des particuliers et des pompements résident hors de la ville ce qui explique la surévaluation des quotas calculés par la SINPA par rapport à ceux (non) calculés. Je n'ai pas tenu compte du quota en riz d'Ambatofotsy (1494 tonnes) car je n'ai pas pu localiser ce bourg.

Denrées de base - Janvier 1984
Antananarivo

K

	Riz	Maïs	Manioc	Potatoes	Pain
Prix de vente au kg (FMG)	165	193,5	150	150	1000
Nombre de calories pour 100g	351	354	154	116	262
Poids de protéines pour 100g	7,6	9,5	0,9	1,8	6,9
Poids correspond à 2500 calories	712	706	2030	2700	954
Prix de vente la ration calorique	117,5	136,5	304,5	405	954
Durée de cuisson de la ration	20	150	60	75	variant
Prix du combustible (75 FMG/h cuisson)	25	187,5	75	93,5	variant
Apport en protéines de la ration	190	237,5	22,5	45	172,5
Prix de la ration calorique journalière	142,5	324	379,5	498,5	954
Prix de la ration calorique arrondi (FMG)	145	325	380	500	955

① Pour le manioc et les patates douces, j'ajoute au poids de la ration calorique journalière d'un adulte (2500 calories), 20% de poids en plus pour les épluchures non consommées.

② Un tas de bois contenant 50 FMG permet de cuire deux rations de riz en 40 mn, un tas de charbon de bois coûtant 200 FMG permet de cuire 6 rations de riz en 150 mn. La cuisson au bois serait donc légèrement plus économique que celle au charbon de bois, mais c'est un combustible encombrant à transporter et à stocker. En moyenne 1 heure de cuisson revient donc à 75 FMG.

③ Les calculs sont rapides, il s'agit seulement de donner un ordre d'idée des prix des denrées faites à être consommées, en fonction de leur apport calorique.

Exemple de dépenses mensuelles
chez une famille tananarienne formée de trois jeunes adultes
comptant sur des revenus irréguliers de 28000 FMG par mois
1983

- loyer (deux petits pièces sans eau, sans électricité)		5000 FMG
- nourriture : 54 kg de riz	8100 FMG	29%
500 g de sucre	150 FMG	
huile, légumes, viande	3200 FMG	
petit déjeuner: pain, nescafé	3000 FMG	
sel	80 FMG	
charbon de bois (cuisson)	3000 FMG	17530 FMG
- divers		
savon	500 FMG	5.470 FMG
pétrole	500 FMG	
bugies	1000 FMG	
habillement	2000 FMG	
fournitures scolaires	1470 FMG	
- total		28.000 FMG